

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Officiel. — III M. l'abbé Thellier de Poncheville. — IV Correspondance romaine. — V Le chant grégorien à Hyères. — VI La Russie et l'Eglise. — VII Prières des Quarante-Heures. — VIII Courtes réponses à diverses consultations. — IX Solennité de saint Jean-Baptiste de la Salle. — X Saint-Zotique de Montréal.

AU PRONE

Le dimanche 20 mai

On annonce :

La Pentecôte; l'office de la vigile (6 prophéties, bénédiction de l'eau baptismale et jeûne de la veille);

La collecte, le jour de la Pentecôte, pour les Ruthènes.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 20 mai

Messe du dim. dans l'Oct. de l'Ascension, **semi-double**; mém. de saint Bernardin de Sienne et de l'Oct. de l'Ascension; préf. de l'Ascension. — Aux vêpres du dim. mém. de l'Oct. et de saint Bernardin de Sienne.

Le samedi 26 mai

Lecture ou chant des six prophéties (et bénédiction de l'eau, dans les églises cathédrales, paroissiales ou quasi-paroissiales, non dans les chapelles); litanies des saints (du samedi saint) répétées, et messe de la vigile de la Pentecôte, **double de 1e cl.**; une seule oraison; préf. de la Pentecôte.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 27 mai

La solennité extérieure des titulaires dont l'office tombait la semaine précédente, a été anticipée au 20 mai.

La solennité extérieure des titulaires dont l'office tombe du 27 mai au 17 juin, n'aura lieu que le 17 juin (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 8 juillet).

Diocèse de Joliette. — De ce jour, saint Esprit.

Diocèse d'Haileybury. — De ce jour, Pentecôte.

J. S.

OFFICIEL

Conformément à l'ordonnance de Notre Saint-Père le pape Benoît XV, on ajoutera désormais, à la fin des litanies de la Sainte Vierge, l'invocation: *Regina pacis, ora pro nobis — Reine de la paix, priez pour nous.*

Cette invocation, nous invitons les fidèles à la dire de tout leur coeur, afin d'obtenir, par l'intercession de la Mère de Dieu, la cessation prochaine de la guerre qui dure depuis si longtemps.

Nous recommandons aussi de nouveau la récitation de la prière qui exprime si bien la cause des misères dont souffre le monde, le péché, et le bien après lequel nous soupirons tous, la paix: *Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix.*

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

M. L'ABBE THELLIER DE PONCHEVILLE

LE prédicateur du dernier carême à Notre-Dame, l'abbé Thellier de Poncheville, est parti de New York pour la France, le samedi, 5 mai. Depuis le 23 avril, M. l'abbé nous avait quitté et il donnait des conférences dans les centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre. Il a ainsi parlé successivement à Rumford, le 28 avril, à Brunswick, le 24, à Boston, le 25, à Worcester, le 26, à Manchester, le 27, à Woonsocket, les 28 et 29, à Boston, le 30, et enfin, à Springfield, les 1er et 2 mai. De là, M. de Poncheville s'est rendu à Washington, où il est descendu chez son cousin, M. de Labonlaye, attaché à l'ambassade de France. En rentrant en France, M. l'abbé ira sans doute reprendre, aux armées, son poste d'aumônier titulaire. Il y continuera son ministère, si admirablement actif, de prédicateur et de consolateur des âmes. Nos meilleurs voeux l'y accompagnent.

CORRE

LES basiliques catégoriques et les basiliques patriarcales pour un glise romaine convoq pour assister aux co peuples qui leur éta devoir de pourvoir à et le mode le plus si près de l'une des gr jeunes, par le fait de triarcales.

Voici quelle était patriarche d'Alexan bâtiments annexes d de Constantinople ét Le basilique libérien née au patriarche d sa juridiction les lie mère du Sauveur. Jean, à qui elle avai en croix. C'est au que Notre-Seigneur *cupulo virginem con* patriarche d'Asie vi de Dieu. Quand fi d'abord en quelque papes assignèrent à ments annexes de

CORRESPONDANCE ROMAINE

Avril 1917.

LES basiliques de Rome se divisent en deux grandes catégories : les basiliques majeures ou patriarcales et les basiliques mineures. Les premières s'appellent patriarcales pour une raison historique, facile à saisir. L'Église romaine convoquait les patriarches à venir à Rome, soit pour assister aux conciles, soit pour exposer les intérêts des peuples qui leur étaient confiés. Elle avait naturellement le devoir de pourvoir à leur entretien durant leur séjour à Rome, et le mode le plus simple était de leur assigner une résidence près de l'une des grandes églises de la ville. Ces églises majeures, par le fait de leur destination, reçurent le nom de patriarcales.

Voici quelle était leur situation aux V et VI siècles. Le patriarche d'Alexandrie avait sa résidence assignée dans les bâtiments annexes de Saint-Paul-hors-les-murs. Le patriarche de Constantinople était logé au *patriarchium* de Saint-Pierre. La basilique libérienne, ou Sainte-Marie-Majeure, avait été assignée au patriarche d'Antioche. Celui-ci avait eu, en effet, sous sa juridiction les lieux qui ont donné l'hospitalité à la sainte mère du Sauveur. L'on sait que la Vierge Marie suivit saint Jean, à qui elle avait été confiée par Notre-Seigneur mourant en croix. C'est au disciple vierge, comme disent les Pères, que Notre-Seigneur confia la Vierge sa mère — *virgineo discipulo virginem commendavit*. Il était donc naturel que le patriarche d'Asie vint se ranger sous le toit de l'auguste Mère de Dieu. Quand fut constitué le patriarcat de Jérusalem, d'abord en quelque sorte honoraire, puis devenu effectif, les papes assignèrent à son titulaire, comme résidence, les bâtiments annexes de Saint-Laurent-hors-les-murs. Quant aux

papes eux-mêmes, après avoir eu pendant les premiers siècles leur siège dans la maison du sénateur Pudens, sur l'Esquilin, — à l'église que nous appelons aujourd'hui Sainte-Pudentienne, et dont la magnifique mosaïque absidiale nous retrace ce premier *patriarchium* de l'Eglise romaine — ils émigrèrent au IV^e siècle au Latran, à côté de la basilique du Sauveur que venait de construire Constantin. Telle est l'origine des basiliques majeures ou patriarcales. Aucune autre église ne jouissait du privilège de porter ce nom jusqu'au moment où le pape donna à l'église de Sainte-Marie-des-Anges, à Assise, le titre de basilique majeure, en reconnaissance des services que l'ordre de saint François avait rendus à l'Eglise.

En dessous de cette catégorie, on trouve les basiliques mineures. Ce sont des églises vénérables, soit par leur antiquité, soit par les souvenirs qu'elles nous rappellent, qui ont été honorées du titre de basiliques. Mais il y a une grande différence liturgique entre les deux catégories. Les basiliques patriarcales arborent un pavillon fait de bandes alternées de velours rouge et d'or, et les glands ou franges qui les terminent sont en or. Les basiliques mineures ont le même pavillon, mais à bandes alternées rouge et jaune, ce qui les classe immédiatement, à la vue des fidèles, dans un rang inférieur.

Les demandes du titre de basiliques mineures étaient devenues avec le temps de plus en plus nombreuses et pressantes. Le Saint-Siège se trouvait accablé d'instances, sous la signature des évêques respectifs. Il était difficile de leur donner suite, parce que l'église souvent n'offrait point tout ce qu'il était convenable d'exiger avant d'octroyer cette faveur. C'est ainsi que le Saint-Siège a été amené à créer une seconde catégorie de basiliques mineures. Ce furent les basiliques mineures *ad honorem* dont il y eut plusieurs exemples sous Pie X. De cette façon on satisfaisait, au moins en partie, aux demandes

des évêques, et, d'attribuées du titre de basiliques dont la multipli-

Ce type nouveau est celui que nous retrouvons au Saint-Siège. Par exemple ceux dont le territoire d'aucun autre diocèse ne peut porter la catégorie qui, hiérarchiquement, ils avaient la même catégorie qui, hiérarchiquement, mais qui s'en rapproche et est absolument ceux des ordinaires. Le Saint-Siège a été privé du privilège de la calotte devaient porter sou-

Un des exemples est celle qui fut faite avant d'être abbé, mée pontificale et en 1870 le corps fut dans les volontaires et fut décoré pour la trappe et fut envoyé les. C'était un des sous l'habit militaire abbé de Notre-Dame chargé par ce pape les trappes des cisterciens. Une seule t

des évêques, et, d'autre part, on conservait aux églises décorées du titre de basiliques mineures un ensemble de privilèges dont la multiplicité aurait pu diminuer l'importance.

Ce type nouveau de concessions pontificales est analogue à celui que nous retrouvons dans d'autres concessions du Saint-Siège. Par exemple les abbés réguliers *nullius* — c'est-à-dire ceux dont le territoire est nettement circonscrit et ne relève d'aucun autre diocèse — ont reçu de Pie IX et de Léon XIII le droit de porter la calotte et la barette violettes et les glands catégorie qui, hiérarchiquement, est au-dessous des évêques, dont ils avaient la juridiction. Ces abbés *nullius* forment une catégorie qui, hiérarchiquement, est au-dessous des évêques, mais qui s'en rapproche par la juridiction qui leur est concédée et est absolument pareille, le pouvoir d'ordre excepté, à ceux des *ordinaires* des différents diocèses. Allant plus loin, le Saint-Siège a été conduit à accorder à des abbés réguliers le privilège de la calotte violette au lieu de la calotte noire qu'ils devaient porter sous la mitre.

Un des exemples les plus remarquables de cette concession est celle qui fut faite au révérendissime Don Sébastien Wyart. Avant d'être abbé, Sébastien Wyart s'était engagé dans l'armée pontificale et il avait été capitaine de zouaves. Quand en 1870 le corps fut désorganisé, il alla en France et entra dans les *volontaires de l'ouest*. Il devint capitaine à nouveau et fut décoré pour sa belle conduite. Plus tard, il entra à la trappe et fut envoyé à Rome pour y faire ses études cléricales. C'était un des *benjamins* de Pie IX, qui l'avait connu sous l'habit militaire et qui appréciait ses hautes qualités. Elu abbé de Notre-Dame-des-Catacombes sous Léon XIII, il fut chargé par ce pape de réunir sous une même obédience toutes les trappes des cisterciens réformés. Il réussit cette tâche difficile. Une seule trappe resta, et est encore, en dehors de

l'union. C'est la trappe de Casamari en Italie. Or, à la suite de cette heureuse union, si féconde pour la prospérité de l'ordre, Léon XIII accorda à l'abbé Wart la calotte violette.

Un exemple plus récent, mais moins connu, est la concession faite il y a quelques mois, du même insigne à Don Christophe Gauthey, abbé bénédictin de Sainte-Marie-Madeleine de Marseille, qui venait d'accomplir sa soixantième année de sacerdoce. On pensera peut-être que ces anniversaires, s'ils sont rares, ne sont pas de nature à mériter cette distinction ? On aura raison. L'anniversaire de Don Gauthey a été l'occasion et non la cause de cette concession. Don Gauthey, moine de Solesmes, est un artiste et un lettré. C'est lui qui a gravé les planches du *Monasticum Gallicanum* de Peigné Delacour, qui reproduit tous les anciens monastères des congrégations bénédictines de France — deux volumes in-folio.

Le nom de Peigné Delacour me rappelle une anecdote piquante. Napoléon venait de faire faire les fouilles d'Alisia ou Alise, la forteresse de Vercingétorix, et ces fouilles avaient occasionné certaines polémiques archéologiques. Le directeur des travaux s'était trouvé en conflit avec Peigné Delacour, archéologue de grande valeur. Un jour l'empereur les invita tous les deux à un cercle des Tuileries et les mit en présence. L'architecte officiel développa sa thèse. Peigné Delacour répliqua. Dans cette réplique, il mit à la fois tant de fond solide et tant de forme alerte qu'en manière de conclusion, l'empereur dit à mi-voix à ceux qui étaient à ses côtés: " *Le peigné de la cour n'est pas celui qu'on pense.* "

Don Gauthey n'est pas seulement un artiste, c'est un érudit. Il s'est attaché en particulier aux notes tironiennes, c'est-à-dire aux procédés sténographiques des Romains dont se servait Tiron, affranchi de Cicéron, pour recueillir les discours du célèbre orateur. Il est vraiment dommage que les

Alleman
publicat
aient re
vait rec

Ceper
tiale. F
bagne à
réussi à
tre. Il
de là, p
quafred
que, le
ré, le p
amélior
Cette e
gration
San Be
mineur
tificale

Elle
dire ur
Bresci
lotte v
cappa,
Par es
violett
calotte
bénédi
effet,
tent le
pareil
la cal

Allemands, mieux outillés que lui, l'aient devancé dans la publication de ce qu'ils avaient découvert sur ce sujet et aient rendu en partie inutiles les nombreux documents qu'avait recueillis l'abbé de Sainte-Madeleine.

Cependant son principal mérite relève de sa charge abbatiale. Expulsé par deux fois de son monastère de la rue d'Aubagne à Marseille, il a conduit ses moines à l'étranger et a réussi à les y faire d'abord vivre, puis progresser et s'accroître. Il émigra d'abord à Verrès, dans le diocèse d'Aoste, et de là, par suite de difficultés financières, au monastère d'Acquafredda sur le lac de Côme. La situation était magnifique, le paysage merveilleux. Quand le premier bail fut expiré, le propriétaire exigea pour renouvellement le loyer des améliorations que les moines avaient faites à la propriété ! Cette condition était inadmissible. De là, une troisième émigration dans le diocèse de Prescia, à Chiari, au monastère de San Bernardin, depuis longtemps abandonné par les frères mineurs. C'est à ce dernier monastère que la distinction pontificale est venue trouver Don Gauthey.

Elle a été l'occasion d'un petit débat liturgique, dont il faut dire un mot, parce qu'il fixe un point de droit. L'évêque de Brescia, qui avait été le *pars magna* de la concession de la calotte violette à Don Gauthey, voulait lui faire cadeau de la *cappa*, qu'on avait demandée en même temps que la calotte. Par estime pour l'abbé, il prétendait que la *cappa* devait être violette, c'est-à-dire devait s'accorder avec la couleur de la calotte. L'abbé bénédictin résista, soutenant que la *cappa* bénédictine est toujours noire. Il eut gain de cause. En effet, les cardinaux bénédictins, qui ont la calotte rouge, portent la *cappa* noire. Les évêques appartenant à cet ordre ont pareillement la *cappa* noire, bien que leur tête soit ornée de la calotte et de la barette violettes. De plus, dans le cas

actuel, la concession pontificale changeait seulement la couleur d'une partie du vêtement et ne modifiait que celle de l'objet faisant partie de la concession. En d'autres termes, la calotte violette seule était concédée et seule la couleur de cet ornement était modifiée. C'est d'ailleurs l'usage des abbés *nullius* de l'ordre bénédictin, entre autres de l'abbé du Mont-Cassin, qui compte sous sa houlette plus de 100,000 fidèles. L'abbé bénédictin a bien fait de résister à l'extension qu'on voulait donner au bref pontifical et il a su faire triompher l'humilité dans la distinction si méritée dont il avait été l'objet.

DON ALESSANDRO.

LE CHANT GREGORIEN A HYERES

UN religieux bénédictin, très docte en la partie, que la santé de son frère, digne ecclésiastique aussi, a appelé à Hyères, communique à un ami ses impressions au sujet des offices de la paroisse, un jour de fête. La grand'messe, où les chœurs donnèrent le *Kyrie* un peu démodé de Dumont, lui a moins plu; il note pourtant avec éloge l'adoption de la prononciation romaine, la seule vraie, la seule capable de devenir universelle. " Le clergé de Hyères, en obéissant sans hésiter à l'invitation venue de haut, a commencé une louable tentative de restauration grégorienne qu'il faut beaucoup encourager en lui souhaitant un complet succès, " dit-il. Et il continue :

" A 3 heures, je me rendis aux vêpres. Quelle ne fut pas mon heureuse surprise ! Dès le début, alternant avec les chœurs, tombaient de la tribune les voix les plus pures, les plus souples, les plus exercées, les plus naturelles que j'aie peut-être

jamais e
pu relev
que dans
rythme
parfaite.
Paul, se
pure hor
car il es
prochabl
jamais e
mie en n
le raviss
maîtrise
au temp
et où l'o
dans ces

gnait pr
lutter ha
Saint-Ge
terie des

Chères
grégorie
seule cri
pendant
prétendu
de nous
dans sa
Motu pr
contre vi
mauvais
encore, c
pape Pie

jamais entendues. Si méticuleux que je me connaisse, je n'ai pu relever une seule faute d'accent, tant dans le palestrina que dans le grégorien. Quelle que soit la tonalité du morceau, rythme irréprochable, sûreté d'émission, exécution presque parfaite. Tel est le chant des orphelines de Saint-Vincent-de-Paul, secondées de jeunes filles de la ville, qui viennent par pure bonne volonté, me dit-on, et j'ajoute, par amour de l'art, car il est impossible de ne pas goûter un chant presque irréprochable. Accent musical et accent grammatical ne sont jamais en conflit et donnent ainsi au grégorien sa physionomie en même temps que son rythme. Sous le charme, presque le ravissement, je faisais la comparaison avec les meilleures maîtrises qu'il m'ait été donné d'entendre. C'était Solesmes, au temps où la France avait encore des moines et des moniales, et où l'on entendait les élèves de Dom Pothier. Quelle majesté dans ces voix d'hommes ! C'était Sainte-Cécile, où l'on atteignait presque la perfection. Oui, la maîtrise d'Hyères peut lutter honorablement avec les meilleures de Paris : schola de Saint-Gervais, maîtrise de Saint-François-Xavier, Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de bois.

Chères enfants de Saint-Vincent de Paul, chantez bien votre grégorien, toutefois d'un mouvement un peu plus vif, c'est ma seule critique. Ce chant a vibré par les lèvres de nos pères, pendant treize siècles, c'est-à-dire jusqu'aux profanations de la prétendue réforme. Modulez avec amour ce chant que la légende nous dit inspiré, que la science de Dom Pothier nous a rendu dans sa pureté primitive, et que nous a formellement imposé le *Motu proprio* de novembre 1903. Quelques critiques dirigées contre vous, s'il en est, ne pourraient avoir pour excuse que le mauvais goût et l'ignorance. Répondez, en mieux faisant encore, car vous réalisez vraiment la sublime parole du saint pape Pie X : "Je veux que mon peuple prie sur de la beauté."

A. L.

LA RUSSIE ET L'ÉGLISE

 N lit dans la *Semaine religieuse* de Montpellier (avril 1917) :

Pensez-vous que la révolution russe pourra être favorable à l'Église catholique et que du nouvel état de choses sortira un profit pour la vérité religieuse? Bien des fois depuis que nous sont arrivées les graves nouvelles de Pétrograd cette question a été posée sans que des documents précis permettent d'y répondre. Déjà depuis les débuts de la guerre, les esprits réfléchis se sont demandés si, par le contact de la Russie avec les puissances occidentales, ne se préparait pas un rapprochement religieux et si, quand l'Orient et l'Occident se seraient mieux compris, l'union si désirable des Églises ne serait pas moins difficile. Ce problème paraissait, il y a quelques années, tellement complexe que la barrière entre l'Église russe et Rome paraissait infranchissable et que ceux même qui désiraient le plus l'union dans la vérité n'osaient pas la croire possible.

Voici que le problème s'éclaircit lentement et que les esprits attentifs à ces questions d'un souverain intérêt constatent les premières lueurs d'espérance. " Y aurait-il quelque chose de nouveau dans le firmament de l'orthodoxie russe? se demande Mgr Batiffol. Si la présente guerre a rapproché la Russie de l'Occident, pourquoi n'aurait-elle pas aussi rapproché l'orthodoxie russe de nous? Pourquoi n'aurait-elle pas rouvert des voies qui, en 1914, paraissaient impraticables? Non pas des voies diplomatiques, mais des contacts de peuple à peuple! En vérité, nous ne nous connaissions pas, et d'immenses préventions étaient nourries là-bas contre nous, catholiques. A cette heure, des régiments russes bivouaquent dans nos villages de Champagne, à l'ombre de nos églises et de nos croix

latines. Il faut souhaiter un figuré, une pareille application du mot de l'Écriture: *gratis longe, facti es*

Avant qu'éclatât le trône impérial, on ne pouvait pas pour l'Église catholique la liberté. Sans risquer d'escompter que la crise se terminerait dans les formes dans la politique, tout le moins certainement onéreux d'une burlesque subit l'attraction qui attire le centre de la

La révolution a été une révolution religieuse ne se fait pas héritier des czars, et la liberté que le comité du nouveau régime ne veut pas donner pour l'Église catholique s'étaient de tout temps ouvertement hostiles sans catholiques de ceux dont ils étaient les

Si le règne de la laïcité avec lui disparaîtra tranquillement toute manifestation. Si les chefs du nouveau régime au nom de la liberté pourrait-on pas espérer favorable?

latines. Il faut souhaiter que les théologiens russes fassent, au figuré, une pareille campagne, et que nous puissions leur appliquer le mot de l'épître aux Ephésiens: *Vos, qui aliquando gratis longe, facti estis prope...* ”

Avant qu'éclatât le coup qui renversait les Romanoff du trône impérial, on pouvait raisonnablement augurer un bien pour l'Eglise catholique de toute sage réforme dans le sens de la liberté. Sans risques de prophéties trop précises, on peut escompter que la crise actuelle aura pour résultat certaines réformes dans la politique intérieure des peuples et que ces réformes iront dans le sens de la liberté religieuse... Il est à tout le moins certain que l'Eglise russe, soustraite à la tutelle onéreuse d'une bureaucratie d'Etat; serait plus à même de subir l'attraction qu'exerce forcément sur toute âme chrétienne le centre de l'Eglise oecuménique.

La révolution a éclaté. Il ne peut pas se faire que la question religieuse ne se pose pas devant le gouvernement nouveau, héritier des czars, chefs de l'Eglise russe. Si les principes de liberté que le comité provisoire prône comme devant diriger le nouveau régime ne sont pas de pures phrases, on peut espérer pour l'Eglise catholique une situation meilleure. Les czars s'étaient de tout temps et jusqu'à ces derniers jours montrés ouvertement hostiles à l'Eglise, et récemment encore les paysans catholiques de l'Ukraine gémissaient de la persécution dont ils étaient les malheureuses victimes.

Si le règne de la bureaucratie hostile à l'Eglise disparaît, avec lui disparaîtra la tyrannie qui arrêtait tout apostolat et traquait toute manifestation catholique dans l'empire russe. Si les chefs du nouveau gouvernement demeurent fidèles aux principes au nom desquels ils se sont emparés du pouvoir, ne pourrait-on pas espérer pour l'Eglise catholique une ère plus favorable ?

ISE

Montpellier (avril

ra être favorable à
e choses sortira un
ois depuis que nous
grad cette question
permettent d'y ré-
re, les esprits réflé-
e la Russie avec les
pas un rapproche-
Occident se seraient
Eglises ne serait pas
y a quelques années,
Eglise russe et Rome
me qui désiraient le
la croire possible.

ent et que les esprits
intérêt constatent les
it-il quelque chose de
ie russe? se demande
rapproché la Russie
aussi rapproché l'or-
urait-elle pas rouvert
praticables? Non pas
s de peuple à peuple
s, et d'immenses pré-
nous, catholiques. A
quent dans nos villa-
glises et de nos crois

**COURTES REPONSES
A DIVERSES CONSULTATIONS**

**SCAPULAIRE DU CARMEL
USAGE DE LA FORMULE DE RECEPTION**

Peut-on employer indifféremment la grande ou la petite formule pour recevoir les fidèles du scapulaire du Carmel ?

Jusqu'en 1888, il n'y avait que la formule propre aux Carmes et qui commence par l'antienne *Suscepimus* pour imposer le scapulaire du Carmel et recevoir dans la confrérie du Carmel. Mais depuis cette date, la Congrégation a permis une formule plus courte qui commence par le verset *Ostende*. On a prétendu à cause du mot *adhibenda* qui entre dans le titre de la petite formule qu'on doit s'en servir à l'exclusion de celle des Carmes. Mais ce mot signifie seulement qu'on peut s'en servir à la place de l'autre. Beringer laisse cette liberté, de même que le livret remis par les Carmes à ceux à qui ils accordent le pouvoir de recevoir de ce scapulaire. J. S.

SOLENNITE de saint JEAN-BAPTISTE de la SALLE

Les Frères des Ecoles chrétiennes jouissent de privilèges particuliers au sujet de la solennité de leur saint fondateur. Depuis la canonisation de ce saint, la fête est étendue à l'Eglise universelle sous le rite double mineur et est fixée au 15 mai. Toutefois elle se fait sous le rite double de la classe dans toutes les chapelles de leurs maisons et le chapelain doit, ce jour-là, ou le jour où une fête supérieure oblige à la transférer, célébrer cette messe avec le rite de la classe.

Mais il n'y a habituellement que les internes parmi leurs élèves qui peuvent assister à cette messe dans leur chapelle. Aussi les frères ont-ils obtenu, en 1890, bien avant la canonisa-

HEURES

e-Lasalle.

tion, la faculté de célébrer cette fête dans une église ou chapelle publique plus vaste et capable de recevoir tous leurs élèves. Cette solennité peut avoir lieu le dimanche ou un autre jour. Cette faveur existe encore. Toutefois, comme les frères possèdent pour cette messe un texte propre, différent de celui qui est approuvé pour l'Eglise universelle, ils demandèrent et obtinrent en 1901 de faire usage de leur messe propre même dans cette église ou chapelle qui leur est étrangère.

Il importe de faire remarquer que dans ce dernier cas, cette messe votive ne peut pas servir au célébrant pour l'application *pro populo* qui doit, de droit commun, être la messe du jour. ¹ Cette messe votive ne serait empêchée que si la messe du jour était de 1^e classe, ou si c'était un jour privilégié (dimanche, fête, vigile, octave).

Mais il n'y a pas que la messe chantée qui soit accordée. Tous les prêtres qui célèbrent dans cette église, le jour de cette solennité extérieure, peuvent dire la messe de saint Jean-Baptiste de la Salle, pourvu que l'office du jour soit double-majeur ou inférieur et non privilégié. Mais ici s'arrête le privilège de la messe propre. Ces prêtres doivent se servir du texte de l'Eglise universelle au 15 mai, le célébrant de la messe chantée seul pouvant prendre la messe propre aux frères, parce que l'indult n'a demandé cette faveur que pour la messe solennelle.

Cette messe aura *Gloria* et *Credo* mais une seule oraison, comme les messes votives solennelles. Le directeur de l'école ou le curé de l'église devra obtenir, chaque année, de l'évêque la permission de faire cette solennité.

J. S.

¹ Il n'y a exception qu'à l'égard des solennités anciennes accordées spécialement au pays. Les autres solennités, par exemple celles accordées par le pape à toute l'Eglise, en 1913, ne peuvent être faites par le curé lui-même.

SAINT-Z



N a fait l'au
Zotique de
la solennité
la paroisse. A cette
précisions, au sujet
l'ont motivé, qui ont
de la jeune et florissa
aussi nos lecteurs d'

Quand cette paroiss
Racicot était vicaire
Mgr l'archevêque pe
son saint patron, Zot

Mais pourquoi Mg
nom de Zotique? Vrai
qui paraissent signifi
Racicot était né au S
le 22 juin précédent
faisait, dans sa cath
solennelle de plusieurs
se remarquait le corp
avait retrouvé, à Rom
de Saint-Cyriaque, e
tout juste soixante-qu
alors pape régnant, r
restes de ce martyr
indiqué *Zoticus* et t
avait séché et autres
reconnaissent qu'ils s
vrai confesseur de la

SAINT-ZOTIQUE DE MONTREAL

QN a fait l'autre dimanche (6 mai), à l'église Saint-Zotique de Montréal, rue Notre-Dame, dans l'ouest, la solennité de la fête de saint Zotique, le patron de la paroisse. A cette occasion, nous avons pu fixer quelques précisions, au sujet de ce patronage et des circonstances qui l'ont motivé, qui ont semblé intéresser vivement les citoyens de la jeune et florissante paroisse. Peut-être intéresseront-elles aussi nos lecteurs d'une façon générale.

Quand cette paroisse fut fondée en 1909, le regretté Mgr Racicot était vicaire général et évêque auxiliaire de Montréal. Mgr l'archevêque pensa à l'honorer en donnant le nom de son saint patron, Zotique, à la paroisse nouvelle.

Mais pourquoi Mgr Racicot avait-il reçu au baptême le nom de Zotique? Vraisemblablement, en rapprochant des dates qui paraissent significatives, nous croyons l'avoir trouvé. Mgr Racicot était né au Sault-au-Récollet le 13 octobre 1845. Or, le 22 juin précédent (1845), Mgr Bourget, d'illustre mémoire, faisait, dans sa cathédrale, une grande fête de translation solennelle de plusieurs reliques précieuses. Parmi ces reliques se remarquait le corps tout entier d'un saint martyr, qu'on avait retrouvé, à Rome, sur la *via tiburtina*, dans la catacombe de Saint-Cyriaque, exactement le 20 avril 1843 — il y aura tout juste soixante-quinze ans l'an prochain. Grégoire XVI, alors pape régnant, reconnut officiellement l'authenticité des restes de ce martyr — qu'on avait retrouvé avec son nom indiqué *Zoticus* et tous les signes, petits vases où du sang avait séché et autres attributs, par lesquels les archéologues reconnaissent qu'ils sont incontestablement en présence d'un vrai confesseur de la foi — et il fixa au 20 avril la fête de

J. S.

solennités anciennes accor-
nités, par exemple celles
1913, ne peuvent être

ce saint. En 1844, lors d'un voyage à Rome, Mgr Bourget avait obtenu, pour sa cathédrale, de la bienveillance du Saint-Père Grégoire XVI, entre autres dons précieux, le corps de saint Zotique et celui aussi de sainte Janvière. Et c'est la translation de ces restes de saints qui avait lieu, comme nous disions, le 22 juin 1845. Il nous paraît hors de doute que cette circonstance d'une fête solennelle qui avait mis en vedette le nom de saint Zotique fut l'occasion qui fit donner son nom au baptême à plus d'un enfant, en particulier au fils du notaire Racicot, du Sault-au-Récollet, qui devait devenir Mgr Racicot. Et c'est ainsi que la paroisse qui se détachait de Sainte-Elisabeth en 1909 a été providentiellement placée sous le patronage de saint Zotique.

Dès 1849, Mgr Bourget avait déjà donné ce nom de Saint-Zotique à l'une de ses paroisses, qui se trouve sur les bords du lac Saint-François et à été prise sur celle de Saint-Polycarpe, cette année-là. Mais, en 1909, Saint-Zotique de Soulanges appartenait au diocèse de Valleyfield (depuis 1892), et il n'y avait aucun inconvénient à donner ce nom à une paroisse de Montréal. C'est ce qui a été fait.

Ajoutons, comme dernier détail, que le corps de saint Zotique est toujours conservé et honoré dans la cathédrale de Montréal. Il repose sous l'un de nos autels latéraux, celui de la nef de droite, côté de l'évangile, qui fait face à peu près à la chaire. Tous les ans, le 20 avril, le regretté Mgr Racicot tenait beaucoup à dire sa messe à cet autel.

Les paroissiens de Saint-Zotique de Montréal, plus heureux que bien d'autres sous ce rapport, n'ont pas loin à aller pour faire un pèlerinage au tombeau de leur saint patron.

E.-J. A.